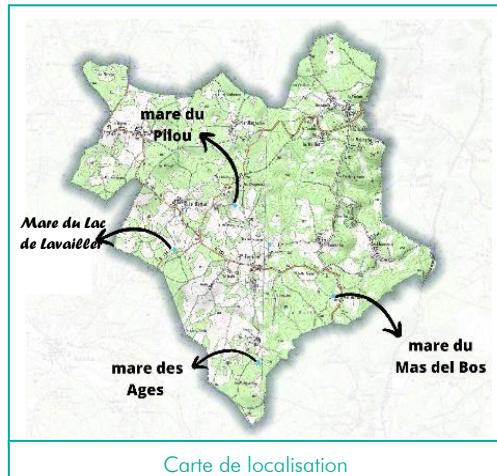


RESTAURATION DE 4 MARES COMMUNALES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES SUR LA COMMUNE DE CHARTRIER-FERRIERE (19)

Le Causse corrézien regorge de nombreuses goïlles (gouille qui signifie flaqué d'eau, mare) précieuses au regard du socle karstique sur lequel elles se sont formées. Les hommes les ont aménagés pour leurs besoins domestiques et agricoles et elles sont aujourd'hui abandonnées (depuis l'arrivée de l'eau courante dans les années 1960). Quatre d'entre-elles (Pilou, Lac de Lavailler, Ages et Mas del Bos) sont communales et ont fait, depuis 2023, l'objet de travaux. Le maintien de ces points d'eau étant essentiel pour la biodiversité inféodée au Causse Corrézien, le projet a consisté, dans un premier temps, à leur restauration et, dans un second temps, leur aménagement comme supports de sensibilisation.

Maître d'ouvrage : [Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère](#) (SIAV).



Période de réalisation et durée des travaux : du 2 octobre 2023 au 18 novembre 2025 :

- Montage du projet et recherche de financements : juillet 2023 à décembre 2024.
- Étude et programmation : décembre 2024 à mars 2025.
- Travaux de restauration et mains-courantes réalisés au début du printemps 2025 (en régie).
- Suivi biodiversité : février 2024 et mars 2025.
- Pose de panneaux pédagogiques : octobre et novembre 2025.

Présentation des objectifs précis de l'action réalisée et des travaux effectués :

Ces mares, d'origine naturelle, ont été aménagées par l'homme pour les usages domestiques et agricoles. Elles ont servi jusqu'à l'arrivée de l'eau potable sur la commune dans les années 1960 et sont depuis abandonnées. L'objectif principal des travaux est de restaurer leurs fonctions écologiques pour maintenir et au mieux améliorer la biodiversité liée. Les mares constituent un refuge pour les espèces aquatiques ou semi-aquatiques du Causse Corrézien telles que les amphibiens (Grenouille verte, Salamandre tachetée, Sonneur à ventre jaune), reptiles (couleuvres), odonates, lépidoptères, etc.). D'autant plus que le maintien de ces points d'eau est essentiel dans un territoire karstique dépourvu de cours d'eau superficiel. Les travaux ont été réalisés grâce aux préconisations techniques de la Cellule d'assistance techniques Zones Humides (CATZH) de la Corrèze portée par le [Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine](#) (CEN NA). La restauration de ces mares a servi également de support pédagogique grâce à la pose de panneaux de sensibilisation et d'une amélioration de l'accès et de la sécurisation de ces dernières.



Photos avant/après travaux

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

Répertoire d'exemples

Coût total du projet : 23 099,26 € HT soit 25 543,73 € TTC, dont 13 748,4 € HT pour l'investissement.

Financement : 22 706,62 € HT par des subventions publiques et privées représentant 89 % du projet en TTC.

Intervention	Coût
Régie du SIAV	43,5 jours * 250 €/jour/ETP
Vis et sabots	81,98 €
Bombes et cordeaux	24,36 €
Embouts et épuisette	39,96 €
Visseuse	209,00 €
Courrier	1,89 €
Planches et piquets	2 438,40 €
Affichage provisoire : 4 unités	8,00 €
2 cordages texturés	180,26 €
Réalisation et fourniture de 5 panneaux DANGER	210,00 €
Sac bétons et tige fer	164,88 €
5 panneaux pédagogiques : conception et fabrication	11 310,00 €

Entreprise / Régie : Chantier : régie du SIAV - Conception et fabrication des panneaux : PICBOIS - Bois : Scierie Larue - Corde : Corderie Palus - Panneaux signalisation : Publisport.

Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Mare de Pilou : débroussaillage et élagage du chemin d'accès, travaux de bûcheronnage avec une gestion sélective des arbres, retrait des lentilles d'eau empêchant la lumière d'accéder au fond de la mare (effet négatif sur le développement de la végétation aquatique), pose de main-courantes et de panneau pédagogique.

Mare du Lac du Lavailler : léger élagage pour le passage du tracteur, pose de main-courantes et de panneau pédagogique.

Mare des Ages : travaux de bûcheronnage et de débroussaillage de la mare et du chemin d'accès, pose de main-courantes et de panneau pédagogique, pose d'une rampe en bois en cas de chute de la faune et accès mare (mare profondes aux pentes abruptes).

Mare du Mas del Bos : travaux de débroussaillage, pose de main-courantes et de panneau pédagogique.

Les travaux d'élagage avaient surtout pour objectif de contenir le développement des espèces végétales en maintenant un équilibre entre ombrage et lumière. En effet, la coupe a été évitée sur le secteur sud de la mare afin de maintenir un ombrage suffisant et ainsi éviter les hausses de températures notamment l'été et en période de canicule. La facilité d'accès au public était aussi, dans un deuxième temps, le moteur de l'action.

Pour chaque mare, les rémanents ont été stockés en tas à proximité pour servir de refuge à la faune.

Informations sur les aspects administratifs :

Conventions avec les propriétaires des parcelles adjacentes et la Mairie. Inventaire biodiversité et préconisations techniques de la CATZH 19.

Documents utilisés qui seraient disponibles sur demande :

Bilan technique du projet. Suivi biodiversité avant travaux et années suivantes (à venir).

Etat des lieux avant / après :

Chemin d'accès ouvert, 4 mares restaurées, retrait d'un maximum de lentilles d'eau, pose de rampe en bois pour la faune dans les mares profondes et aux pentes abruptes, création de refuge pour la faune aux abords des mares, élagage des abords des mares, pose de mains-courantes et panneaux pédagogiques.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr



Répertoire d'exemples



Travaux préparatoires et pose de panneaux pédagogiques

Informations complémentaires sur la prestation :

Une classe de BTS Aménagements Paysagers est venu observer le chantier de restauration. Dans le cadre d'une convention, un chantier participatif a été organisé avec les salariés de Vinci Autoroutes pour la pose des main-courantes. Une marraine du projet, parmi leur salarié, a été désignée pour suivre et accompagner la mise en place du chantier. Une visite du chantier a été organisée pour les salariés de VINCI dans le cadre de leur journée annuelle de l'Environnement. Des articles de presse ont été publiés et un reportage a été diffusé à la télévision.

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

Le positif :

- Rampe en bois pour la faune utilisée par des grenouilles dès le lendemain de leur installation.
- Accès aux mares facilité pour le public.
- Les travaux ont permis de limiter le comblement des mares.
- Panneaux de sensibilisation ludiques.
- La mairie et les élus du SIAV sont très satisfaits.

Les difficultés rencontrées :

- Retrait des lentilles d'eau difficile voire impossible sur certaines mares.
- Le manque de participation au chantier participatif.
- Le SIAV n'a pas réussi à avoir l'enfoncé pieu pour la pose des mains-courantes sur le Causse corrézien, ce qui a été une difficulté pour la mise en place des travaux.
- La signature des conventions auprès des propriétaires a demandé un temps important.

Suivi mis en place :

Le suivi de biodiversité des mares est assuré par la Cellule d'assistance des zones humides (amphibiens, etc.). L'entretien des chemins d'accès est assuré par la commune et/ou le SIAV au moins une fois par an. Un suivi des niveaux des mares est programmé afin d'évaluer la réactivité des mares aux aléas climatiques. Il sera réalisé selon les opportunités par le SIAV ou la CATZH. Une journée d'inauguration sera organisée en 2026 lors de la journée mondiale des zones humides (JMZH).

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Coraline BREIL – 07.82.44.82.40 - c.breil@siav-vezere.fr

Président du Syndicat : Daniel FREYGEFOND - 5 rue des Gaulies 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

